

10^{EMES} ASSISES NATIONALES DE LA PREVENTION DES DIFFICULTES DES ENTREPRISES

*CESSATION DES PAIEMENTS ET TRANSPARENCE :
CES NOTIONS SONT-ELLES DES OBSTACLES AUX PROCEDURES PREVENTIVES ?*

VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023

FACULTE DE DROIT DE TOULOUSE

Manufacture des Tabacs - Amphithéâtre Guy Isaac
21 allées de Brienne - 31042 Toulouse

14h15 accueil des participants

14h30 mots d'accueil et de présentation :

Hugues KENFACK, président de l'université Toulouse Capitole

Matthieu POUMAREDE, doyen de la faculté de droit de Toulouse

Gérard JAZOTTES et **Julien THERON**, professeurs, directeurs Master Retournement et insolvabilité des entreprises en difficulté

Antoine DIESBECQ, président de l'association Droit & Commerce

CONFERENCE

EN PRESENTIEL

Animée par **Gérard JAZOTTES** et **Julien THERON**, professeurs Université Toulouse Capitole

15h00 : Les difficultés d'appréhension de la notion de cessation des paiements, frontière juridique du périmètre de la prévention ?

Gérard JAZOTTES, professeur, Université Toulouse Capitole

Véronique BENLAFQUIH, premier vice-procureur près le tribunal judiciaire de Toulouse

Philippe DEDIEU, secrétaire général du tribunal de commerce en charge de la chambre de prévention

Sébastien VIGREUX, administrateur judiciaire

Jérôme CARLES, avocat au barreau de Toulouse

Question/réponses

16h 30 : Pratiques & avenir des prepacks à l'aune du projet de directive Insolvabilité 3

Anne-Louise CHEVALIER, cheffe du bureau du droit de l'économie et des entreprises, Ministère de la Justice

Miha ZEBRE, legal and policy officer in DG justice and consumers at the European Commission

Christian CAVIGLIOLI, administrateur judiciaire

Julien THERON, professeur, Université Toulouse Capitole

Anne JOURDAIN, avocat au barreau de Bordeaux

Monsieur le juge consulaire, chambre des procédures collectives près le tribunal de commerce de Toulouse

Question/réponses

18h00 : Remise des diplômes Master Retournement et insolvabilité des entreprises en difficulté

COCKTAIL

Salle ME 001 de la faculté de droit (Manufacture des Tabacs, 21 allées de Brienne, 31042 Toulouse)

Inscrivez-vous en présentiel (au plus tard le 21 septembre à 9h am) → <https://10emesassisestoulouse2023.viteinscrit.com/>

Inscription obligatoire : participation aux frais de 50€ en présentiel

Gratuit pour les adhérents de l'association Droit et Commerce, les universitaires, étudiants, magistrats, journalistes et avocats de moins de deux ans de barre. **Validé au titre de la formation continue des avocats pour 4 heures.**

Une attestation de présence vous sera remise sur place à l'issue de la conférence sauf pour les avocats inscrits au barreau de Paris dont l'enregistrement de la présence sera directement adressé par nos soins à l'Ordre, sous réserve que votre numéro de CNBF soit bien renseigné.